

Le refus du pluralisme au sein de l'exécutif de la communauté d'agglomération Orléans-Val-de-Loire est une attitude sectaire, qui contredit ce qui est l'essence même de l'intercommunalité – c'est-à-dire la coopération entre des communes ayant des orientations politiques différentes pour l'intérêt commun.

C'est d'autant plus dommageable que, durant des décennies, le respect du pluralisme a été bénéfique et n'a nullement empêché la mise en œuvre de projets d'envergure, tout au contraire.

J'ai eu l'honneur de présider notre instance d'agglomération durant douze ans. Mon premier vice-président fut, dans une première période, André Chêne et dans une seconde, Pierre Bauchet.

Les vice-présidences étaient attribuées aux maires des différentes communes dans un ordre déterminé par le seul critère démographique.

Je regrette vivement que ce pluralisme ne soit plus à l'ordre du jour. Et je ne pense pas que notre communauté d'agglomération y gagnera. Ni en cohérence, ni en cohésion, ni en efficacité.

Jean-Pierre Sueur

.